

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°2

MAI 2014



Redynamisation de Marigot

La redynamisation de Marigot est un enjeu considérable, qui vient en continuité de l'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) lancée par la Collectivité en février 2014 pour l'aménagement du Front de mer de Marigot. Deux grands projets dont on parle depuis longtemps et que la majorité élue a décidé de prendre à bras le corps. L'appel d'offre permettant de désigner le mandataire chargé de redonner à Marigot ses lettres de noblesse sera lancé sous quinzaine. Un pas décisif pour la Collectivité et l'avenir de la capitale de la partie française.

Comme l'a annoncé en début d'année la présidente Aline Hanson, « 2014 sera l'année de l'action ! ». Trois mois ont passé et les processus d'action se mettent bien en place. L'AMO pour l'aménagement du Front de mer de Marigot est d'ores et déjà sur les rails - avec les premiers résultats visibles attendus pour 2015 - tandis que l'appel d'offre pour la redynamisation de Marigot sera lancé dans les prochains jours.

Pour redynamiser Marigot, la présidente Hanson a choisi d'adopter une démarche

transversale et de tenir compte d'une multiplicité d'actions interdépendantes, afin d'amorcer une dynamique de changement globale axée sur un développement économique durable.

La Collectivité lance l'appel d'offre !

Jeudi 24 avril 2014, la présidente initiait une réunion préparatoire, en présence des élus et directeurs administratifs concernés ; il s'agissait de discuter de l'appel d'offre et de réfléchir en

cohérence sur un cahier des charges précis des aménagements à prévoir.

...

SOMMAIRE

Page 1 :

• A la Une : Redynamisation de Marigot : La Collectivité lance l'appel d'offre

Page 2 :

• L'édito de la Présidente Aline Hanson
• Une réunion de coopération inédite

Page 3 :

• Lancement de la campagne de

souscription à l'impôt sur le revenu

• La présidente félicite les championnes de mathématiques

Page 4 :

• Cadre de vie : La Collectivité renouve vos routes
• Elections européennes le 24 mai
• RSA : Une formation professionnalisante initiée par la vice-présidente Ramona Connor

Page 5 :

• Initiative Saint-Martin, vers la professionnalisation des associations
• Beau succès des Mercredis de l'information pour les Seniors
• L'actualité de la police territoriale

Page 6 :

• L'actualité de la COM en bref...

Page 7 :

• St-Martin et St Maarten, ensemble contre le chikungunya

• La Collectivité soutient les actions de la Croix-Rouge

Page 8 :

• Hommage à Claude Tague en présence du vice-président Arnell
• Belle affluence au Village de la Santé du Lions Club
• La Collectivité renouvelle trois dispositifs en faveur de la jeunesse



L'édito de la Présidente

Nous avons lancé la campagne 2014 de l'impôt sur le revenu à l'occasion d'une conférence de presse durant laquelle j'ai insisté sur la notion de civisme fiscal, que l'on pourrait également qualifier de patriotisme fiscal. Remplir sa déclaration de revenus est un acte fondateur de la société qui permet la réalisation des politiques publiques du territoire qui bénéficient à l'ensemble de la population. Déclarer ses revenus, c'est contribuer à l'effort collectif, garant d'un mieux-vivre au service de l'intérêt général. A contrario, il ne s'agit pas d'une sanction financière infligée aux citoyens, comme certains pourraient l'interpréter, mais bien une participation constructive qui pose les bases du Saint-Martin de demain.

Inversement, l'incivisme fiscal, par la privation du territoire d'une partie des ressources dédiées à l'intérêt général ne peut qu'engendrer un appauvrissement de Saint-Martin en tant que destination touristique, et un frein au développement de la population comme de nos moyens de fonctionnement. J'incite donc cet élan patriotique à se concrétiser à travers le concours de tous à cette obligation fiscale, qui conditionne l'avenir de Saint-Martin.

Favoriser un cadre de vie agréable à Marigot : Les points retenus :

- Introduire un habitat de qualité en ville
- Réhabiliter les éléments architecturaux patrimoniaux, témoins de l'ancienneté historique de Marigot
- Respecter l'urbanisme historique de Marigot dans certaines zones protégées ou à protéger ;
- Réfléchir à un plan de circulation pour réduire les nuisances sonores et faciliter le déplacement et le stationnement
- Réfléchir à la valorisation des déplacements piétons ou des déplacements moins polluants (navettes, promenades piétonnes en bord de mer, etc.)
- Réintroduire et aménager des espaces de vie communautaire : place de l'église méthodiste, parking devant la gare maritime, place de l'église catholique, etc.
- Développer les espaces verts et fleuris
- Mettre en valeur le Front de mer tout en créant des continuités avec le cœur de ville ;
- Structurer des parkings réservés aux bus et taxis
- Eclairage pour la sécurité urbaine

Une réflexion sur le Marigot de demain...

Ce travail de fond viendra appuyer le développement du Front de mer et de la moyenne croisière, pour aboutir à une offre touristique ciblée dans la capitale, avec la mise en valeur des sites touristiques existants, le développement du commerce de proximité et le réaménagement des rues pour une circulation piétonne devant les commerces.

Un comité de pilotage pour superviser le projet

Un comité de pilotage regroupant les élus Guillaume Arnell, Wendel Cocks, Ramona Connor, René-Jean Duret, Jeanne Rogers-Vanterpool et Rollande Questel, et une représentation de chaque pôle de développement concerné, vient de voir le jour ; ce comité a pour mission d'élaborer un document unique du projet de redynamisation, à partir des études déjà menées, des concertations publiques et des réflexions à venir.

Comme l'a précisé la présidente Hanson à l'issue de cette première réunion de travail, ce projet global une fois finalisé sera présenté et soumis au vote du Conseil territorial d'ici le dernier trimestre 2014, afin que les premiers aménagements puissent démarrer début 2015.

Coopération : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin et Sint Maarten, réunis pour la première fois !



La présidente Aline Hanson entourée des représentants de la Guadeloupe, Martinique, Guyane et St Maarten

Dans le cadre du comité de suivi du programme européen Interreg Caraïbes qui s'est déroulé au Radisson les 2 et 3 avril derniers, la présidente du Conseil territorial, Aline Hanson, a reçu en Collectivité les représentants des régions Guadeloupe, Martinique et Guyane, et de Sint Maarten. Cette première rencontre protocolaire entre ces cinq territoires de la grande Caraïbe a eu pour vocation de tisser de nouveaux liens de coopération et d'avancer vers la mise en œuvre de projets communs.

C'est en présence de Thérèse Marianne Pépin, présidente de la commission de coopération de la région Guadeloupe, de Christiane Mage, présidente de la commission de coopération de la ré-

gion Martinique, de Sarah Wescot-Williams, 1er ministre de Sint Maarten, et des techniciens de chaque territoire, que s'est déroulée cette rencontre inédite animée par la présidente Aline Hanson.

La question du rapprochement entre RUP (Régions Ultrapériphériques) et PTOM (Pays et Territoires d'Outre-mer) a été largement évoquée, notre île binationale, RUP d'un côté et PTOM de l'autre, en étant le parfait exemple. La Guade-

loupe comme la Martinique et la Guyane ont réaffirmé leur souhait de voir la coopération entre les différents territoires de la Caraïbe se développer. Les enjeux de l'intégration au sein des organisations régionales (ACS, OECS, CARICOM) ont aussi été abordés lors de cette rencontre. Des enjeux pleinement mesurés par les différentes régions, qui se fédèrent progressivement au sein de ces organisations, conscientes des atouts que cela peut représenter.

Au terme de cette rencontre inédite, la présidente Aline Hanson a invité les régions à rester mobilisées autour de cette dynamique de coopération, afin de développer des projets touristiques communs, et d'approfondir les échanges en matière de santé et d'éducation.

Impôt sur le revenu

Début de la campagne de souscription



sans enfant 24 500 €, un ménage avec un enfant 28 000 € et, enfin, un ménage avec deux enfants 31 100 €.

- L'ensemble des réductions d'impôt existantes ont également été maintenues : les résidents pourront donc par exemple continuer à bénéficier d'aides fiscales très avantageuses pour financer l'acquisition de leur résidence principale, l'emploi de salariés à domicile ou des frais de garde.
- Par ailleurs, le prélèvement de 100 € au titre des frais d'assiette, de recouvrement et de contrôle continuera à s'appliquer tant pour les foyers imposables que pour les foyers non imposables qui viendront chercher leur avis de non-imposition.
- La loi organique n'a pas été modifiée et la règle dite « des cinq ans » est cette année encore applicable.
- Enfin, sur le plan pratique, la date limite de dépôt de la déclaration a été fixée au 15 juin 2014, délai de rigueur.

Une conférence de presse a été organisée sur le thème de la déclaration des revenus 2013, qui sera prochainement souscrite, en présence de la Présidente Aline Hanson, David Girardot, directeur général adjoint, responsable du pôle fiscalité, André Laurent, responsable par intérim du service fiscal, et Claudine Chavet, adjointe à la trésorerie.

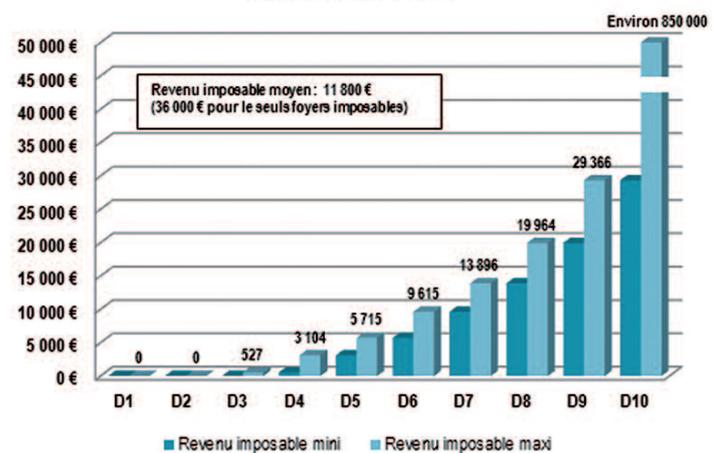
- avec des enfants ;
- les tranches du barème ont été légèrement revalorisées, ce qui constitue une mesure favorable aux contribuables ;
- les taux des différentes tranches d'imposition ont été maintenus inchangés ;
- la réduction d'impôt de 40 % dont bénéficient les résidents a été maintenue inchangée ; je rappelle que cette réduction n'est que de 30 % en Guadeloupe et elle n'existe pas en métropole.

En simplifiant un peu, pour être imposable, un célibataire devra déclarer plus de 15 100 € de salaires, un ménage

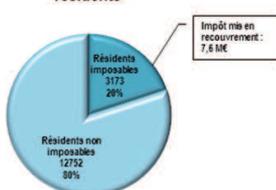
L'impôt sur le revenu en chiffres :

- Nombre de déclarations souscrites : 17 113 dont environ 15 925 par des résidents saint-martinois
- Nombre de foyers imposables : 3 921 (soit 23 %) dont 3 173 résidents
- Nombre de foyers non imposables : 13 192 (soit 77 % des déclarations)
- Si l'on ne tient compte que des résidents, le taux de foyers non imposables est de 80 %.
- Total mis en recouvrement : environ 9,1 M€
- Taux de recouvrement : sur la base des années antérieures, il devrait être d'environ 90 % fin 2015.

Revenu imposable des résidents (15 925 foyers) : répartition par décile



Répartition des 15 925 foyers "résidents"



Globalement, 50% des foyers imposables sont assujettis à un impôt n'excédant pas 1 000 € et 45 % du montant total de l'impôt sur le revenu repose sur environ 200 foyers fiscaux : cet impôt est donc concentré sur les 10 % des foyers déclarant les plus hauts revenus.

Ce qu'il faut savoir :

- contrairement aux mesures adoptées par le Parlement au niveau national, la majorité a exclu d'alourdir la charge fiscale pesant sur les familles

La présidente félicite les gagnantes du rallye de mathématiques de l'Académie de Guadeloupe

La présidente Aline Hanson s'est rendue à l'école élémentaire de Cul de Sac, le vendredi 11 avril 2014, afin de féliciter de vive voix les deux gagnantes du rallye de mathématiques de l'Académie de la Guadeloupe, organisé par l'IREM (Institut de Recherches de l'Enseignement des Mathématiques).

Charlotte Lossouarn et Maya Soubeste, élèves de CM2 dans la classe de Mr Seguenot, sont arrivées première et deuxième de l'Académie, « une très belle performance pour notre territoire », a salué la présidente. Charlotte et Maya ont remporté le premier et le deuxième prix dans la Catégorie Ecole, devant



432 écoliers de 38 écoles, répartis en 144 équipes. Elles ont reçu leur prix à Pointe-à-Pitre, mercredi 10 avril dernier. Un déplacement que la Collectivité de Saint-Martin a pris à sa charge.

Réfection des routes

Six axes routiers rénovés par la Collectivité



Le 1er vice-président Guillaume Arnell, lors du bitumage de la RN7 à Grand Case, avec Max Ogoundélé-Tessi, directeur des services techniques de la Collectivité et José Sylvestre, responsable des routes.

La Collectivité de Saint-Martin a engagé en ce début de 2e semestre 2014 la réfection de six axes routiers très empruntés ; impulsés par le pôle de développement durable du 1er vice-président Guillaume Arnell, ces travaux sont aujourd'hui achevés, laissant place à des routes en parfait état, pour le plus grand plaisir des usagers.

Le 1er vice-président Guillaume Arnell a tenu à se rendre sur chaque chantier de bitumage, afin de suivre la bonne avancée des travaux et de rencontrer la population de ces quartiers. Ainsi depuis le début du mois d'avril, la route de

Saint-Louis, la rue Kennedy et la rue Victor Maurasse en centre-ville de Mari-got, mais aussi la route de Shanty Town dans le centre de Grand Case et la portion de RN7 entre la pharmacie et le croisement de Grand Case, ont été dotées d'un nouvel enrobé.

Jeudi 24 avril dernier, le 1er vice-président Arnell s'est rendu sur la RN7 à Grand Case, sur le dernier chantier de cette première tranche de réfection des routes, engagée par la Collectivité. Il était accompagné du directeur des services techniques de la Collectivité, Max Ogoundélé-Tessi.

Le 1er vice-président s'est déclaré satisfait du travail accompli dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants de Saint-Martin ; il annonce par ailleurs que d'autres axes routiers sont prévus d'être rénovés en 2014 : la route de Colombier, la route du Pic Paradis jusqu'à l'entrée de la Loterie Farm, sans oublier la RN7 à l'entrée de Grand Case, une fois les travaux d'assainissement achevés.



Elections européennes : le 24 mai, on vote !

Les élections européennes auront lieu le samedi 24 mai prochain à Saint-Martin.

500 millions d'européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement européen pour les 5 prochaines années.

A Saint-Martin, les électeurs sont appelés aux urnes afin d'élire les 74 nouveaux eurodéputés français.

Gestion du RSA

La vice-présidente Ramona Connor initie une formation sur le RSA

Dans le cadre du projet de réforme du RSA qu'elle mène avec sa majorité, la 2e vice-présidente Ramona Connor, en charge du portefeuille social de la Collectivité, a initié une formation intitulée « L'accès au RSA et aux droits sociaux des ressortissants étrangers », qui s'est tenue dans les locaux de la collectivité, les 25, 28 et 29 avril 2014.



Cette formation était dispensée par Mr Hadi Habchi, juge administratif au T.A de Lyon, spécialisé en chambre sociale et spécialiste des contentieux liés au RSA (Revenu de Solidarité Active). Cette formation a intéressé les agents de la Collectivité, du Pôle Emploi et de la CAF, réunis pour l'occasion ; elle a permis d'aborder le cadre juridique entourant le RSA, les droits au séjour des étrangers, l'accès au RSA pour les ressortissants étrangers, le contrôle par le juge administratif et la prévention des litiges liés au RSA. Des cours théoriques et des exercices de mise en pratique ont ainsi animé cette formation professionnalisante pour la vingtaine de personnels présents.

Par ce stage ciblé, Ramona Connor a souhaité donner aux agents qui travaillent autour du RSA des clés sur le juste droit, afin que la législation soit parfaitement appliquée dans l'ouverture des droits à cette prestation. La vice-présidente poursuit son objectif de réforme du RSA à Saint-Martin, elle prévoit de rencontrer prochainement la nouvelle ministre des outre-mer, madame George Pau-Langevin.

Initiative Saint-Martin

Un nouveau dispositif pour professionnaliser les associations



La présidente du Conseil territorial Aline Hanson participait à une conférence de presse, lundi 14 avril dernier, aux côtés du préfet Philippe Chopin, de Jean-Paul Fischer, président d'Initiative St Martin, et de l'élue Jeanne Vanterpool, présidente de la Fondation Semsamar, visant au travers du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) porté par la plateforme d'Initiatives locale, à professionnaliser les associations.

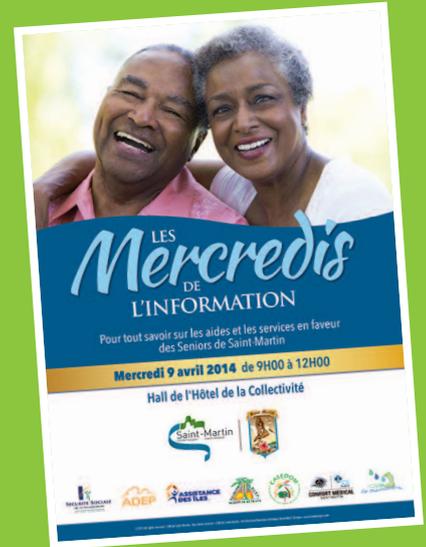
Comme l'a indiqué Marc Chakhtoura, le directeur d'Initiative St Martin, la plateforme a remporté un appel d'offre lancé par l'état en 2013 ayant pour objectif de professionnaliser les associations. La plateforme a reçu une enveloppe de 100 000 euros en 2014 et recevra 134 000 euros en 2015 pour financer cet accompagnement. En devenant Initia-

tive Active St Martin, la plateforme locale rejoint le réseau France Active et revêt désormais une double casquette inédite dans les TOM, notre territoire étant précurseur dans le domaine. Une enquête sera bientôt lancée dans le but de répertorier et de mieux appréhender le tissu associatif local constitué de 4000 associations officiellement déclarées.

La plateforme a déjà retenu les associations qui pourront, au titre de l'année 2014, bénéficier des aides émanant du dispositif DLA (prêt, levée de fonds, etc.) pour se structurer.

La présidente Aline Hanson a salué « cette importante avancée mise en œuvre par Initiative St Martin en faveur du monde associatif, un secteur porteur d'emplois » ; la Collectivité a elle-même initié un travail de fond dans ce domaine - une première réunion a eu lieu avec les experts-comptables en février dernier - dans le but de professionnaliser les associations et à terme de mieux contrôler l'utilisation des subventions publiques allouées.

Beau succès de la 3e édition des « Mercredis de l'information »



Le Pôle Solidarité et Familles de la Collectivité, présidé par la 2e vice-présidente Ramona Connor, organisait en Collectivité, mercredi 9 avril 2014, l'opération intitulée « Les Mercredis de l'Information », destinée à transmettre des informations à la population Senior.

Au travers des Mercredis de l'information, la Collectivité a souhaité mettre à l'honneur les services à la personne, en renseignant les Seniors sur les aides à leur disposition sur notre territoire. Cure de thermalisme, assurances, équipements médicaux, conditions et démarches pour accéder à la retraite, les Mercredis de l'information ont été l'occasion de fournir des réponses aux nombreuses questions que se posent nos concitoyens de plus de 60 ans. La Collectivité était aux côtés de ses partenaires pour accueillir sur les différents stands d'information les nombreuses personnes qui se sont déplacées.

La direction de l'Autonomie des Personnes, dirigée par Paul Dollin, s'est largement mobilisée afin d'informer les Seniors sur les aides existantes dans le cadre du maintien à domicile après 60 ans ; elle a aussi donné des pistes pour constituer un dossier de retraite lorsque l'on ne relève pas de la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

La Collectivité de Saint-Martin et ses partenaires, la CGSS, l'ADEP, Assistance des îles, Bethany Home, Casedom, Confort Médical et Le Thermalisme, remercient toutes les personnes qui se sont déplacées lors de cette 3e édition des Mercredis de l'information. La prochaine édition aura lieu au mois d'octobre prochain.

Police territoriale : Le directeur Flavien Basile quitte ses fonctions



Vendredi 25 avril 2014, une cérémonie était organisée en Collectivité, en présence de nombreux officiels et personnels, afin de remercier Flavien Basile, qui quittera ses fonctions fin mai pour un retour dans son sud-ouest natal. Flavien Basile tire un bilan positif de son passage sur l'île, il passe désormais le relais à Albert Conner, qui devient chef de la police territoriale de Saint-Martin.

Six nouveaux agents assermentés



La police territoriale de Saint-Martin vient de se doter de six nouveaux agents assermentés. Un engagement solennel pour ces quatre gardiens de police (Jason Paredes, Francis Duzanson-Perez, Erika Daniel, Eric Francis) et deux ASVP (Patrice Sylvestre, Edouard Glasgow), qui ont prêté serment devant le procureur de Saint-Martin, jeudi 24 avril 2014.

George Pau-Langevin devient notre ministre de tutelle

Mardi 1er avril 2014, la nouvelle ministre des Outre-mer nommée par le président de la République et son 1er ministre Manuel Valls, la Guadeloupéenne

George Pau-Langevin, a succédé à son compatriote Victorin Lurel, lors de la cérémonie de passation de pouvoir à l'hôtel Montmorin, rue Oudinot à Paris.

« Lorsque François Hollande m'a appelée, je ne pouvais faire autrement que d'accepter de faire le maximum que je pouvais pour l'Outre-mer », a-t-elle déclaré au moment de recevoir les clés du ministère. Une phrase qui revêt une grande importance pour notre territoire qui attend beaucoup de la nouvelle ministre... Sa feuille de route est quasiment établie. Comme elle l'a indiqué, "elle marchera dans les pas de Victorin Lurel, avec en guise de



Cérémonie de passation de pouvoir au ministère des Outre-mer

cap, le pacte de responsabilité du président de la République et sa déclinaison en outre-mer."

La Présidente Hanson félicite la ministre

A l'annonce de sa nomination à la tête du ministère des outre-mer, mercredi 2 avril 2014, la présidente Aline Hanson a immédiatement adressé un courrier de félicitations à George Pau-Langevin. Forte de la rencontre constructive avec la ministre lors de son déplacement à Saint-Martin le 31 janvier 2014, en sa qualité à l'époque de ministre déléguée à la réussite éducative, la présidente Hanson n'a pas manqué dans son courrier de solliciter la nouvelle ministre « afin qu'elle poursuive avec la Collectivité de Saint-Martin le travail engagé, dans le but de répondre aux nombreux défis de notre Collectivité territoriale ». La présidente Aline Hanson sera particulièrement attentive au suivi des dossiers avec le ministère de tutelle.



Séance de travail avec la ministre George Pau-Langevin, lors de son déplacement sur notre territoire, le 31 janvier 2014

Le vice-président Wendel Cocks à la 2e AG de l'association des RUP françaises à Bruxelles

Le 3e vice-président, Wendel Cocks, a représenté la présidente Aline Hanson, le jeudi 10 avril dernier, lors de la 2e assemblée générale de l'Association des Régions Ultra Périphériques françaises (ARUP), à Bruxelles. La 1ère AG constitutive de l'association avait eu lieu fin 2012, cette 2e assemblée ayant pour mission d'intégrer officiellement la collectivité de Saint-Martin et le département de Mayotte au sein de l'ARUP. Le bureau a été élu comme suit : la présidence est assurée par la Guadeloupe, la 1ère vice-présidence par la Réunion, la 2e vice-présidence par Mayotte. Le secrétariat



Le vice-président Wendel Cocks, et Alex Richards, chargé des Affaires européennes pour la Collectivité, en Assemblée Générale à Bruxelles le 10 avril dernier.

est assuré par la Guyane, le secrétariat adjoint par Saint-Martin, et la Martinique est trésorier.

L'objet de cette association est d'avoir une permanence active à Bruxelles, dotée d'une veille juridique permettant de réagir à toutes les dispositions européennes pouvant concerner nos territoires. Cette représentation permet également de créer le lien avec les parlementaires européens pour qu'ils soutiennent des amendements en faveur des RUP françaises. L'association est également chargée de préparer pour les six territoires le Forum des RUP, qui réunira à l'automne prochain l'ensemble des états et parlementaires européens, ainsi que la conférence des RUP qui se tiendra en Guadeloupe en janvier 2015.

La Collectivité ouvre la Maison de Saint-Martin à Paris

La collectivité territoriale de Saint-Martin a désormais une représentation officielle à Paris. La Maison de Saint-Martin vient d'ouvrir ses portes au n°54 rue de Varenne, dans le 7e arrondissement au cœur de la capitale.

Regroupant la délégation de l'Office de Tourisme, un service dédié aux relations avec l'Europe, et un bureau d'accompagnement des Saint-Martinois de métropole, la Maison de Saint-Martin est à la fois un lieu de promotion de notre île et de ses richesses, un bureau de travail avec les ministères et l'Union européenne, un lieu d'accueil et d'information à destination des Européens qui souhaitent s'informer sur notre territoire. Cette antenne de la collectivité se met désormais au service des Saint-Martinois de la métropole, et particulièrement des étudiants, leur apportant une aide pédagogique et administrative. Les ressortissants français et européens pourront trouver auprès de la représentation de l'Office du Tourisme toutes les informations nécessaires à un voyage touristique sur notre île. La présidente Hanson et sa majorité croient beaucoup au potentiel de la Maison de Saint-Martin pour le rayonnement de notre territoire.

La Collectivité demande aux Guest Houses de rejoindre le classement officiel

Le Conseil territorial de Saint-Martin a adopté, le 27 février 2014, un référentiel de classement propre aux hébergements appelés Guest Houses, ou chambres d'hôtes. La qualité de ces hébergements est désormais évaluée en étoiles (de 1 à 5), permettant ainsi aux touristes de se repérer dans un marché relativement vaste. La Collectivité a aussi voulu reconnaître officiellement ces hébergements qui font partie intégrante de notre offre touristique ; elle attend désormais des Guest Houses qu'elles fassent la démarche de rejoindre le classement officiel. Afin d'accompagner les Guest Houses classées, la Collectivité planche actuellement sur un nouveau dispositif fiscal d'aide spécifique aux Guest Houses, sous forme de subvention pour la rénovation des chambres. Pour faire répertorier votre Guest Houses, merci de contacter la Direction du tourisme de la Collectivité par téléphone au 0590 29 56 10, ou par mail : stephanie.bessiere@com-saint-martin.fr.

Collectivité/Etat/Sint Maarten Ensemble contre le chikungunya !



La Collectivité de Saint-Martin, représentée par la présidente Aline Hanson, le gouvernement de Sint Maarten, représenté par le ministre de la Santé Cornelius De Weever et l'état français représenté par le préfet Philippe Chopin, se

annonce seulement 240. Et même si à la faveur d'une météo sèche, l'épidémie est en phase de stagnation, les autorités locales, dont le mot d'ordre est de ne pas baisser la garde, ont souhaité s'engager dans une coopération renforcée afin de combattre efficacement l'épidémie. La Collectivité de St Martin s'est fortement mobilisée dans cette lutte, elle a déjà engagé 58 000 euros dans le ramassage d'une centaine de carcasses de voitures exposées aux gîtes larvaires, et effectué un grand travail de nettoyage et d'élagage en vue de maîtriser la prolifération des moustiques. La présidente Hanson a cependant réitéré son souhait de voir chaque citoyen s'impliquer individuellement dans cette lutte en nettoyant son pré-carré.

sont engagés plus avant encore dans la coopération en matière de santé. Lundi 14 avril 2014, ils ont signé en préfecture une lettre d'intention visant à formaliser la coopération déjà effective en matière de lutte contre le virus du chikungunya sur l'ensemble du territoire.

Au 11 avril 2014, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) a fait état de 2913 cas de chikungunya sur la partie française, alors que la partie hollandaise en

Le préfet a annoncé que l'état, au travers de l'ADEM notamment, envisageait d'accompagner la collectivité dans le financement de ces dépenses nécessaires. Saint-Martin et Sint Maarten ont donc décidé d'œuvrer main dans la main en matière de lutte anti-vectorielle, par la mise en œuvre de politiques publiques communes. Grâce à cette lettre d'intention, les pulvérisations, les mesures de lutte, le travail des services, la communication et la transmission des informations se feront désormais en corrélation.

Humanitaire La Collectivité soutient les actions de la Croix-Rouge



La délégation de la Croix-Rouge de Saint-Martin, présidée par Nicole Di Méo, s'est associée à la Red Cross de Sint Maarten, présidée par Paul Martens, pour célébrer les 150 ans de la Croix-Rouge, dimanche 6 avril dernier. Une occasion pour la Collectivité de réaffirmer son soutien moral et financier à cette organisation caritative indispensable à Saint-Martin.

Les Croix-Rouge de Saint-Martin, Sint Maarten, Anguilla, Guadeloupe et Martinique étaient exceptionnellement réunies pour une marche anniversaire le 6 avril dernier. Partie des locaux de la délégation de Saint-Martin, route du Fort, la marche a fait une halte au monument de la frontière à Bellevue, pour s'achever au Princess Port de Plaisance où la cérémonie et un buffet d'anniversaire attendaient les participants. La présidente du Conseil territorial de St Martin, Aline Hanson, le 1er ministre du gouvernement de Sint Maarten, Sarah Wescot-Williams, Afif Lazrak représentant le

préfet de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la 2e vice-présidente de la Collectivité, Ramona Connor, chargée du Social et le ministre de la Santé de Sint Maarten, Cornelius De Weever, se sont exprimés en soutien à cette initiative inédite et au travail précieux de la Croix-Rouge. La présidente Hanson a rendu un hommage appuyé à Nicole Di Méo et son équipe et salué l'investissement de l'ensemble des bénévoles de la Croix-Rouge sur l'île. Grâce à l'intervention de la Collectivité, la présidente de la délégation de la Croix-Rouge de St Martin, Nicole Di Méo, s'est vu remettre les clés d'un bus de 9 places offert par Motorworld, Boomerang et CGFF. La Collectivité a également décidé d'octroyer une aide financière à la Croix-Rouge sur son budget 2014, afin de contribuer au financement de ses nombreuses actions caritatives envers les plus démunis de nos compatriotes.



Hommage à Claude Tage en présence du 1^{er} vice-président Guillaume Arnell

Le club de football Junior Stars, présidé par Hervé Dorvil, a organisé un match de Football avec le club Attackers, dimanche 6 avril dernier au stade Alberic Richards de Sandy Ground, afin de rendre hommage à Claude Tage, trop tôt disparu le 31 mars 2014. Le 1^{er} vice-président Guillaume Arnell s'est joint à la famille et aux footballeurs afin d'honorer la mémoire de cet homme dévoué, qui a œuvré avec abnégation pour la communauté saint-martinoise pendant près de 30 ans.

Amoureux de tous les sports et du football en particulier, très actif au sein des clubs Junior Stars puis Attackers, président du District de football jusqu'à 2012, journaliste sportif assidu sur le bord des terrains, Claude Tage était reconnu dans le milieu sportif pour son dynamisme, son investissement et sa détermination à faire avancer les choses. Claude était aussi très apprécié pour ses qualités humaines, et c'est à cet homme de cœur qui s'est investi pour la communauté, que le 1^{er} vice-président Arnell a voulu rendre hommage. Un tour de stade silencieux a ponctué cette cérémonie d'adieux.



Belle affluence au Village Santé sur le Front de mer !



La 2^{ème} vice-présidente Ramona Connor, le préfet Philippe Chopin et le député Daniel Gibbs, ont soutenu le Village Santé du Lions Club Oualichi

La 2^e édition du Village Santé, organisée samedi 5 avril par le Lions Club Oualichi, a reçu la visite d'un large public, sous le chapiteau blanc monté sur le Front de mer de Marigot. La 2^e vice-présidente, Ramona Connor, chargée du pôle Solidarité & Familles de la Collectivité, s'est exprimée à l'occasion de cette manifestation, rappelant que ce type d'événement était précieux pour créer le lien et informer la population.

Cette manifestation, organisée pour la 2^{ème} fois en collaboration avec le centre hospitalier LC Fleming, la Collectivité de St Martin, la Ligue contre le cancer, l'ARS, les associations Agwadec, Sida/Les Liaisons Dangereuses/Maison des adolescents et Soroptimist, a rempli sa mission de sensibilisation du grand public. Le thème retenu cette année était « Le cancer parlons-en ! » ; un thème peu réjouissant, mais dont il faut parler pour que la maladie ne soit plus un tabou. Projections, conférences-débats, démonstrations de recettes à bases de produits frais, interventions de médecins spécialistes et diététiciens, animations de clubs sportifs, mises en situation de la Croix Rouge, dépistages gratuits du VIH, ont rythmé cette journée de prévention et d'information. Lors de son allocution, la vice-présidente Ramona Connor a rappelé le besoin croissant de la population de préserver ce qu'elle a de plus cher : sa Santé. « La Santé est notre passeport pour le bien-être, sans lequel notre épanouissement devient impossible », a-t-elle déclaré, saluant cette belle initiative du Lions Club Oualichi.



La Collectivité renouvelle les dispositifs Lend a Hand, Emploi-vacances et Ticket Sport

Par décision du conseil exécutif du 22 avril 2014, la Collectivité de Saint-Martin a renouvelé les opérations Lend a Hand, Emploi-vacances et Ticket Sport, trois dispositifs destinés à la jeunesse.

L'opération Lend a Hand permettra à 200 jeunes de 18 à 25 ans de s'immerger dans les entreprises saint-martinoises, un dispositif pour lequel la Collectivité consacre un budget de 106 000 euros.

Le dispositif Emploi-vacances offre l'opportunité à de jeunes étudiants (17 à 25 ans) de découvrir les métiers du secteur public au sein des différents services de la Collectivité et de ses partenaires institutionnels. La Collectivité a affecté une enveloppe de 100 000 euros à ce dispositif, qui bénéficiera à 167 jeunes du territoire.

L'opération Ticket Sport vise à occuper les enfants pendant les grandes vacances d'été, elle se tiendra cette année du 2 au 30 juillet. Des activités sportives diversifiées, gratuites et encadrées seront proposées par le service des Sports de la Collectivité à des jeunes de 7 à 14 ans.

NB : Les inscriptions au dispositif "Emploi-vacances" sont closes.

L'inscription à "Ticket sport" sera ouverte en juin.